

Ce Livre

Dans les pays en voie de développement, excepté les pays pétroliers, l'économie continue à être marquée par la forte contribution des secteurs agricole et touristique. Le Maroc, à titre d'exemple, envisage de passer le cap de 10 millions de touristes à l'horizon de 2010, alors même qu'il lance un plan vert pour stimuler le secteur agricole (Plan du Maroc Vert) et la régionalisation. Ces deux secteurs continuent donc à jouer un rôle important dans la structuration de l'espace et de l'économie du pays.

Toutefois, l'ouverture qu'a entraînée la mise en application des accords du GATT et les traités de libre échange, pose des problèmes relatifs à la maîtrise des répercussions négatives de la concurrence sur les marchés des produits agricoles et touristiques locaux et leurs effets sur l'ensemble du complexe socioculturel, économique et environnemental.

La lutte pour l'accroissement de la production et la modernisation des structures agricoles a eu pour résultat, dans une grande majorité des pays du monde, la création d'espaces ruraux différenciés et inégalement développés. Face à la mondialisation de l'économie, les perspectives qui s'offrent à ces différents espaces ne sont pas les mêmes. Si les espaces ruraux qui profitent des politiques d'aménagement et de mise à niveau sont relativement intégrés à l'économie globale, ceux moins favorisés par ces politiques se trouvent affrontés à une série de crises qui menacent leurs systèmes productifs et sociaux séculaires.

A travers la publication des actes de ce colloque, nous tenons donc à mettre à la disposition des lecteurs des travaux inédits dans ce domaine, mais aussi à lancer le débat autour de ce thème si important pour le bien être de l'humanité⁽²⁾.

Afin de faciliter la lecture de ce document, nous avons jugé utile de regrouper les différents papiers sous les trois axes suivants :

Première partie : Agriculture, produits agricoles et mutations des campagnes.

Deuxième partie : Agriculture et tourisme, un nouveau mariage

Troisième partie : Espace rural en mutation

Comité d'organisation

Produits **A**gricoles **T**ouristiques et **D**éveloppement **L**ocal
(Agricultural and Tourism Products and Local Development)

Association Nationale des Géographes Marocains
(ANAGEM)

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Rabat - B.P. 1040

Tél. : + 212 05 37 77 18 73 - Fax : +212 05 37 77 18 68

E-mail : anagemassociation@yahoo.fr

Site web : www.anagem.org.ma



Moussa KERZAZI
Mohamed AIT HAMZA
Mohammed EL ASSAAD
2011

Produits **A**gricoles **T**ouristiques et **D**éveloppement **L**ocal
(Agricultural and Tourism Products and Local Development)



Association Nationale des
Géographes Marocains
(ANAGEM)



Union Géographique
Internationale
Commission sur le
Développement Durable et
les Systèmes Ruraux

IGU UGI



Produits **A**gricoles , **T**ouristiques et **D**éveloppement **L**ocal

Coordonné par
Moussa KERZAZI
Mohamed AIT HAMZA
Mohammed EL ASSAAD

La multifonctionnalité de la banlieue de Rabat-Temara et le sort de l'activité agricole

FATEH Abdelali^(*)
KERZAZI Moussa^(**)

ملخص

خلال العشرية الأخيرة، عرفت ضواحي المدن الكبرى بالمغرب (الدار البيضاء، الرباط وسلا...) تحولات سريعة، نجم عنها تعدد في وظائف هذه المجالات. ويركز المقال على التحولات الحديثة بالضاحية الجنوبية الغربية لمدينتي الرباط وتماة، إذ تمخض عن انتقال وظيفة هذه الضاحية من اقتصاد أحادي مرتكز على الفلاحة الموجهة لتزويد التجمع الحضري للرباط وسلا بالخضروات واللحوم البيضاء والألبان إلى اقتصاد متعدد الوظائف وموجه نحو الصناعة والخدمات... إن مجمل هذه التطورات دفعتنا إلى التساؤل حول كيف يمكن أن نحافظ على توازن هذه الضواحي باعتماد أنشطة اقتصادية موازية للفلاحة كالصناعة والخدمات وفي نفس الوقت الحفاظ على النشاط الفلاحي.

كلمات مفتاحية: تعدد الوظائف، ضاحية، الرباط - تماة، أنشطة فلاحية.

Résumé

Durant les dernières décennies, les banlieues et les périurbains des grandes métropoles du Maroc (Casablanca-Rabat-Salé), ont connu des mutations rapides manifestées essentiellement par la multifonctionnalité de ces espaces. Notre étude se focalise sur les mutations récentes de la banlieue de la capitale politique (Rabat) et sa ville satellite (Temara) en s'interrogeant sur le sort de l'activité agricole source d'approvisionnement de la capitale. Pouvons-nous imaginer une banlieue où s'intègre l'agriculture avec les nouvelles activités telles l'industrie et le tertiaire?

Mots clés: multifonctionnalité, banlieue, Rabat-Temara, activité agricole.

Abstract

During the last quarter of XX century and the beginning of the XXIst century, the suburbs of large metropolises in Morocco (Casablanca-Rabat-Salé) and those of big cities in general, have known accelerated changes translated on the landscapes by the multifunctionalities as of these spaces. In this direction Our approach to this Issue will be focused on the recent changes of the suburban and peripheral area of the

political capital (Rabat) and the satellite town (Temara), wondering about the fate of the agricultural activity which was until recent years the main sector that supplies the capital with farm fresh produce. In front of this spatial transformation and of the multifonctionality of the suburbs of the studied area, how can these suburbs be developed while taking into account the integration of these new activities (industrial and tertiary) and safeguarding and by improving the agricultural activity?

Key words: mulifunctionalities, banlieue, Rabat-Temara, agricultural activity.

Introduction

La banlieue de Temara-Rabat fait partie de la préfecture de Skhirate-Temara, elle-même incluse dans la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër (RSZZ). C'est une banlieue qui se situe sur l'axe le plus dynamique du pays entre les deux capitales politique (Rabat) et économique (Casablanca). L'essor de cette banlieue est donc attribué à plusieurs facteurs combinés; partant du national à l'international.

Notre recherche s'insère dans *la problématique des banlieues des grandes métropoles et capitales politiques du monde avec toute la complexité qui découle de leurs rôles et leurs fonctions en tant que capitales (Rabat dans notre cas) et les villes contigües (Temara, Skhirat...) et proches.*

La banlieue actuelle est en fait appelée à devenir la ville de demain à moyen terme et à faire partie de la future «mégalopolis» Kénitra-El Jadida.

Cette contribution est basée sur le traitement et l'analyse des données statistiques et les informations recueillies auprès de plusieurs services de l'administration locale, régionale, et de la Direction de la Statistique. Toutefois, le travail de terrain était le support principal de notre étude dans le cadre d'une recherche académique approfondie⁽¹⁾. Elle concerne quelques communes de la banlieue, choisie comme témoin des mutations socio-économiques et transformations de cet espace situé sur la périphérie sud de la capitale; la commune rurale d'Aïn Atig.

En effet, et sous l'effet de la proximité de la capitale, le paysage s'est radicalement transformé, grâce aux multiples fonctionnalités qui lui sont déléguées. C'est vers cet espace que convergent les flux migratoires, les investissements, les flux du trafic routier..., malgré son hétérogénéité. Le contraste est flagrant entre un littoral bien équipé et attractif et un arrière-pays sous équipé et répulsif.

1 Nous présentons dans cette contribution une partie des résultats de notre recherche de Doctorat.

Sur une échelle plus large, l'espace qui sépare les deux capitales le long du littoral atlantique représente une zone intermédiaire et périurbaine complexe, englobant en même temps des ilots agricoles, des unités industrielles, des complexes touristiques, de grandes villes (Temara, Mohammedia), de petites et moyennes villes (Skhirate, Aïn Aouda, Bouznika...), séparés par un habitat rural souvent dispersé.

Le devenir à moyen et à long terme de la commune d'Aïn Atig, espace multifonctionnel, interpelle l'ensemble des acteurs. Peut-il intégrer la grande mégapole côtière ou restera-t-il en marge, et ce malgré sa centralité géographique ?

Afin d'éclairer ce questionnement notre contribution sera articulée autour des axes suivants

- Position exceptionnelle de la commune d'Aïn Atig;
- Processus et modes de croissance de la commune et le Centre d'Aïn Atig;
- Mutations spatiales d'Aïn Atig et protection des terres agricoles.

1. Aïn Atig, banlieue exceptionnelle

La commune rurale d'Aïn Atig abrite 17.688 habitants, située au sud de Temara, à 15 km de la capitale Rabat. Elle présente des atouts naturels, pédologiques remarquables, et connaît des conditions climatiques considérablement favorables à l'agriculture. Cette dernière constitue le principal secteur de production, et son périmètre irrigué fait partie de la petite hydraulique très productive qui emploie 40 % de la population active locale.

La superficie agricole utile atteint 1900 ha dont 775 sont irrigués. Les plantations fruitières occupent 274 ha. La commune compte aussi 52 unités d'aviculture. La production maraîchère s'écoule au niveau local; c'est le marché urbain de la conurbation de Rabat-Salé-Temara qui constitue la première destination, suivie en deuxième position par le marché international.

Aïn Atig est connu par les unités de conditionnement de légumes (haricot vert, pomme de terre, courgette, piment,...) exportés vers l'Europe. En effet, le caractère de la commune est fortement marqué par ses multiples activités économiques, notamment agricoles (agro-industrie), qui entraînent aussi maints problèmes et contraintes, en premier lieu la poussée de l'urbanisation et la spéculation foncière au détriment de l'activité agricole. Le phénomène de débordement urbain touche toutes les zones rurales limitrophes des espaces urbains et essentiellement, la banlieue et le périurbain des métropoles, tel que Rabat capitale du Maroc et ses villes satellites.

C'est dans le contexte des banlieues de Rabat-Temara qu'on compte essayer d'analyser et expliquer comment cette commune a évolué dans un environnement caractérisé par une forte croissance urbaine et une métamorphose rapide de son ter-

dans le cadre de la lutte contre le phénomène de la déperdition des terres agricoles et la préservation du paysage naturel autour des villes.

2. Influence de la capitale et de la ville de Temara sur Aïn Atig

L'influence de Rabat, le développement et l'étalement urbains de Temara constituent, sans doute, l'un des facteurs explicatifs des mutations qu'a connues la commune d'Aïn Atig. Si la croissance de Temara est le résultat de plusieurs facteurs (exode rural, croissance démographique, naturelle...), l'influence de la capitale sur sa périphérie a été déterminante. Le processus de périurbanisation s'opère sur toute la banlieue Sud-ouest et Est de Rabat et Temara ; la commune d'Aïn Atig se trouve, de ce fait dans leur zone d'influence.

C'est dans ce sens que Temara a exercé un impact direct et indirect sur le devenir du territoire de la commune d'Aïn Atig. Sur les portes de la ville de Temara, où se situe le front de l'urbanisation, les exploitants propulsés par les villes de Rabat-Temara, Aïn Atig connaît une intense spéculation foncière. Une grande partie des paysans locaux ont vendu définitivement leurs terres pour s'installer, à Temara, ou à Aïn Atig et y exercer des activités non agricoles, ou immigrer dans la zone de Tiflet-Khemisset en y achetant des terres agricoles.

Les premiers résultats de l'enquête concernant l'exploitation⁽²⁾ que nous avons menée à Aïn Atig au cours de l'année 2008, ont montré que 49 % d'exploitants comptent quitter totalement l'activité agricole, 15 % voudraient vendre leurs propriétés agricoles pour s'installer dans d'autres régions. Seulement 36 % ont déclaré qu'ils préfèrent rester sur place en attendant que les prix du foncier augmentent davantage.

L'espace bâti de Temara se développe rapidement et les fronts d'urbanisation se dirigent vers l'Est et le Sud-Est. La commune d'Aïn Atig constitue la cible de l'extension de plusieurs lotisseurs. Les terrains non encore urbanisés près de la ville font objet d'annexe; le territoire d'Aïn Atig constitue l'avenir pour l'extension de Temara. L'espace périphérique n'est pour la ville qu'un espace en attente⁽³⁾.

L'influence de l'urbanisation de Temara sur Aïn Atig ne se fait pas uniquement par l'apparition de groupes d'habitation et de quartiers clandestins aux alentours du périmètre urbain, elle se fait aussi par le rejet de la ville d'une part importante d'activités formelles et informelles vers la commune. Les différents dépôts de matériaux et de machines réformées ont, ainsi pris place au sein de la commune, créant une pollution visuelle et paysagère.

2. Ces résultats font partie de notre recherche en vue de préparer un Doctorat en géographie, Département de géographie, Faculté des Sciences, Université Mohammed VI Abdel-Dakak.

Il faut rappeler aussi qu'Aïn Atig n'a pas été touché par la révision administrative de 1992, suite à laquelle a été créée la municipalité de Harhoura (décret 2-924-68 du 30-6-1992), ni même de celle de 2006 qui a intégré une partie de la commune Mers Al Kheir dite «Zone El Fouarate» à Temara. Le secteur imputé couvre une superficie de 456 ha. Actuellement, il fait l'objet d'un plan d'aménagement sectoriel qui est en cours de réalisation⁽⁴⁾.

3. Processus et modes de croissance de la commune et le Centre d'Aïn Atig

3.1. Evolution démographique

La population de la commune d'Aïn Atig se distingue par un accroissement relativement faible par rapport à celui des communes avoisinantes. En effet, la population qui représente un effectif de 15.513 habitants en 1994 a atteint 17.688 habitants en 2004 en gagnant ainsi 2175 habitants ; soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1.3%, contre 3.5% pour l'ensemble du milieu rural de la préfecture de Skhirat-Temara.

3.2. Evolution spatiale

La commune d'Aïn Atig, en tant que banlieue de Rabat-Temara, a connu plusieurs phases dans le processus de son développement. Elle a fait son apparition avec la création de la préfecture de Skhirate-Temara en 1983. Auparavant, Aïn Atig était considérée, avec Temara, comme banlieue maraîchère de la capitale⁽⁵⁾. La commune s'est affirmée en tant que banlieue de Temara à vocation agricole et industrielle.

Son espace a connu plusieurs changements, notamment, au niveau de son noyau urbain qui s'articule autour de la source d'Aïn Atig. Cet espace va s'éclater, suite au lancement du 1er plan d'aménagement en 1997.

Selon le découpage de 1983, la commune s'étend sur une superficie de 4035 ha, dont seulement 213.5 ha pour le centre (la zone industrielle étant exclue). Sur cette superficie, 56 ha seulement, sont bâtis ou en cours de construction; ce qui représente 26.2 % du total. Le reste de la superficie est utilisé, essentiellement, soit comme terrains agricoles ou comme friches sociales.

Le taux de valorisation selon les orientations du Plan d'Aménagement d'Aïn Atig est faible; moins de 10 % de la superficie construite.

Le processus de développement au sein de la commune a été déclenché dans un premier temps sous forme d'habitat clandestin (apparition des bidonvilles...), et dans un deuxième temps sous forme d'habitat réglementaire (habitat économique, lotissement pour immeuble ...). Toutefois, après une dizaine d'années passées, la commune

4. Agence urbaine de Rabat-Salé-Temara: Rapport d'activité au titre de l'année 2007, p. 32.

a connu l'apparition d'un certain nombre de lotissements privés; il s'agit des lotissements Al Jad, Miftahe, Mariya, Essaada, Yakouyte...

L'aspect multifonctionnel du territoire se traduit dans l'habitat, l'industrie, le commerce, le tourisme et les services. A ceci, s'ajoute le polynucléaire constitué par le centre urbain d'Aïn Atig, la zone industrielle d'Oued Yakem, le balnéaire du Val d'Or et du Petit Val d'Or au Sud-Ouest de la commune de Harhoura. Ces trois zones sont espacées et séparées par des terres agricoles, ce qui accentue le processus du grignotage et du mitage du bâti sur les terres agricoles et dans tous les sens.

La création du centre délimité par les autorités locales n'est qu'une étape dans la conversion des terres, de leur vocation agricole vers une utilisation extra-agricole.

4. Aïn Atig : un espace périurbain et multifonctionnel

Jusqu'aux années 1980, la commune était en marge de l'urbanisation. L'explosion démographique et urbaine qu'elle a connue ultérieurement a engendré une intense périurbanisation. Les mutations spatiales notamment, au niveau du foncier, de l'habitat et l'implantation de nouvelles unités industrielles sont spectaculaires.

La pression qu'ont connue Temara et Rabat a opéré, sans doute, un impact direct sur cette localité rurale.

4.1. Mutations au niveau de l'habitat

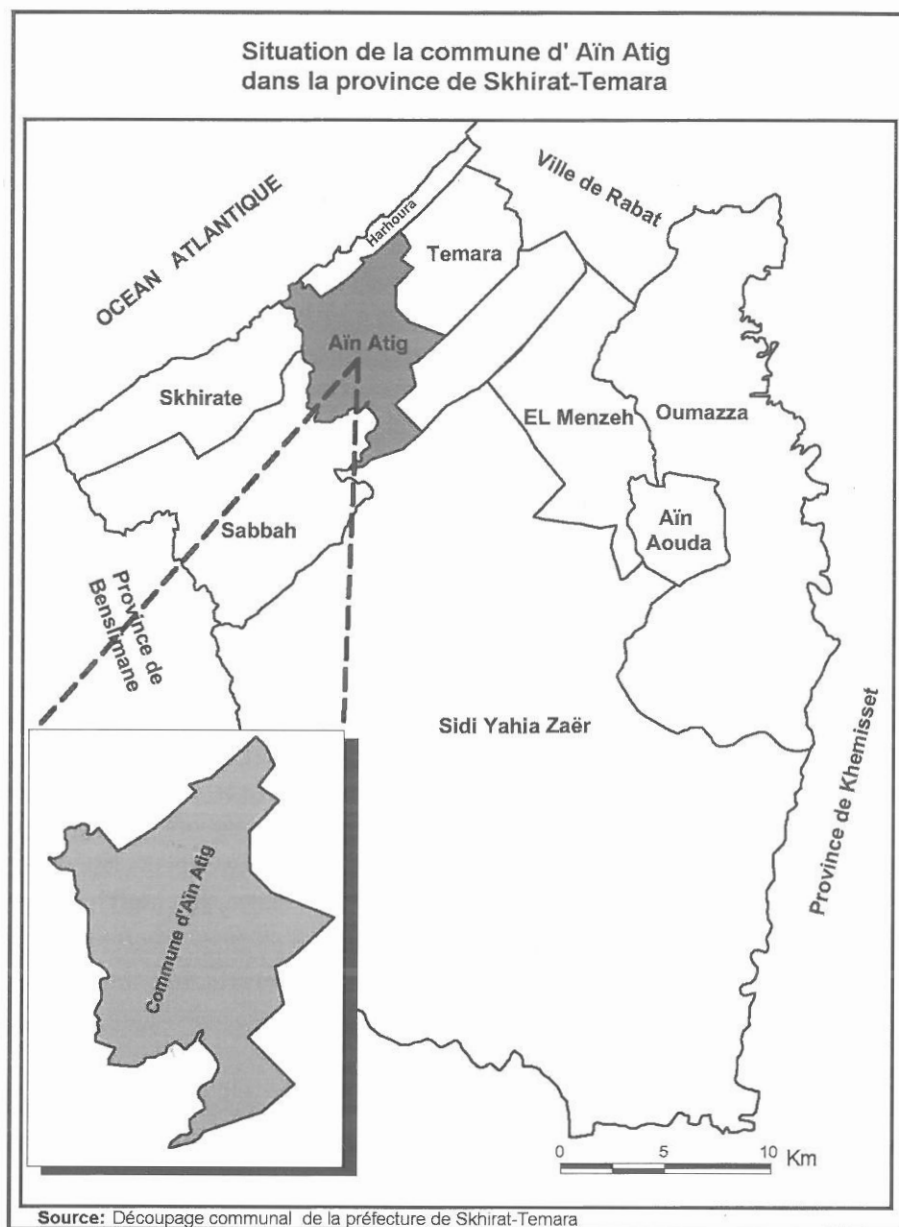
Aïn Atig était une commune à vocation agricole. L'habitat qui y prédomine, est de type rural dispersé, et éclaté. Depuis la sécheresse des années 80 le territoire de la commune a connu l'apparition d'autres types d'habitat:

- L'habitat non réglementaire: composé de douars sous équipés construits sur des exploitations ou sur des terrains domaniaux; c'est le cas des douars Sidi El Hachemi près de la cimenterie.

- L'habitat réglementaire: concerne les nouveaux quartiers d'habitat du périmètre d'aménagement désigné par le plan d'aménagement d'Aïn Atig promulgué le 4 novembre 1997 (Décret n° 2-97-730).

Selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2004 le type d'habitat dominant est la maison marocaine et l'habitat sommaire (85%). L'habitat clandestin vient en deuxième position (tableau n°1). Bien que l'habitat économique et les villas soient prévus par le plan d'aménagement de la commune depuis 1997, ceux-ci sont néanmoins faibles.

Les bidonvilles occupaient une grande superficie des terres et constituent des foyers de pauvreté aux alentours de Temara, provoquant ainsi une polarisation d'activités informelles sont venus s'y implanter.



- la couverture du plan d'aménagement d'une partie du territoire de la commune, et la saturation du marché de l'habitat au sein de Temara, notamment, dans le secteur du clandestin, vu le contrôle rigide des autorités locales sur ce type de construction.

D'après les données du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, la commune abrite 10 douars d'une population de 564 ménages. Pourtant, la commune a adopté une politique de lutte contre l'extension du clandestin, tantôt en entourant carrément le douar par un mur (Douar Hbilate), soit en le restructurant, tels que les douars Javel, Ben Hayda, Ourida, Chama...

L'opération de restructuration de l'habitat clandestin se fait en autorisant la population qui y habite à construire selon un plan standard et en lui offrant le branchement en réseau de l'électricité et à l'eau potable.

Concernant la zone couverte par le plan d'aménagement, c'est l'habitat économique qui prédomine, et rarement les villas, même si elles figurent dans le plan. L'incompatibilité des titres fonciers avec les normes en est la cause principale. Ainsi, quelques exploitants ont refusé de céder leurs terrains aux promoteurs ou les lotir eux même.

Une autre forme d'habitat qui vient d'apparaître dans le territoire de la commune, il s'agit d'un habitat secondaire sous forme de villas au sein des exploitations agricoles d'une superficie variant entre de 1 ha et 10 ha. Ce type de construction est en pleine expansion. Dans plusieurs cas, il s'agit de personnes retraitées d'origine citadine ou de ressortissants des pays du Golf. La construction des grandes villas, l'insertion de nouvelles espèces de plantations telles que les avocatiers, les bananiers... et l'équipement des parcelles par des techniques d'irrigation moderne, constituent les éléments d'un nouveau paysage dans la commune.

Ce mouvement remarqué au niveau d'Aïn Atig ne s'aligne pas avec les normes urbanistiques dédiées au milieu rural.

Globalement, on pourrait confirmer que le développement de l'habitat au sein de la frange de Temara n'a pas été sans impact négatif sur l'environnement, et plus particulièrement, sur les terres agricoles. La commune commence à devenir un chantier permanent de construction, ce qui confirme l'hypothèse du phénomène de déperdition des terrains agricoles dans un avenir proche⁽⁶⁾.

4.2. Implantation des nouvelles unités industrielles

Entre la rive droite de l'Oued Yekem et la bretelle qui mène vers l'autoroute Casablanca-Rabat, s'est développée dans les années 80, une zone industrielle sur des

6. En effet, en 2000, la commune a été érigée au statut de municipalité (commune urbaine) suite à la révision

terres agricoles abritant des unités industrielles : agro-alimentaire et matériaux de construction. Les déchets liquides et solides provenant de ces unités installées sans être équipées en voirie et en égouts ont été rejetés directement dans l'Oued. Elles ont provoqué, outre la consommation des meilleures terres, une inquiétante pollution du lit de l'Oued et de son embouchure.

Pour résoudre ce problème, les autorités ont procédé à l'aménagement de cette zone, afin de la rendre plus attractive. Ainsi, l'opération de restructuration a provoqué l'implantation de plusieurs unités.

Dans un premier temps, l'implantation d'unités industrielles a été tributaire de l'agriculture irriguée. Mais, depuis la crise qui a touché le secteur agricole à Aïn Atig à cause de la sécheresse, l'appauvrissement de la nappe phréatique et l'augmentation de la teneur en salinité des eaux souterraines, la productivité a diminué; ce qui a généré un impact néfaste direct entraînant la fermeture de plusieurs unités de conditionnement, et en même temps, l'implantation d'autres types d'unités industrielles.

A l'instar de cette zone, le territoire de la commune d'Aïn Atig abrite plusieurs unités industrielles allant de la taille la plus grande (cas de la Cimenterie de Temara) à la plus petite (Cas des unités de fabrication de matériaux de construction et de conditionnement de légumes).

La cimenterie de Temara s'étale sur une superficie de 200 ha au milieu des champs agricoles. Depuis son installation, cette unité, n'a eu que des répercussions négatives sur la productivité agricole. D'après les agriculteurs, le rendement à l'hectare a diminué de moitié à cause des nuisances et surtout, à cause de la poussière et des gaz qui contaminent les plantes. Mais le plus dangereux, ce sont les répercussions au niveau spatial traduites par la perte des terres agricoles consommées ou transformées en une grande carrière.

En effet, si la vocation industrielle d'Aïn Atig commence à s'affirmer avec l'implantation de nouvelles unités industrielles, notamment, dans l'industrie de pointe telle l'aéronautique «Labinal», la vocation agricole demeure aussi importante. L'industrie continue à employer une grande partie de la population locale et génère des ressources importantes pour la commune, jouant ainsi un rôle moteur dans le développement de la région. C'est dans ce contexte qu'il faudrait concilier entre agriculture et industrie à Aïn Atig, tout en préservant les terres agricoles, et en protégeant l'environnement: paysage agricole naturel.

4.3. Exacerbation de la spéculation foncière

La spéculation foncière est devenue un fléau dangereux en milieu urbain, voire même en milieu rural. Si les villes sont le berceau de ce phénomène, le milieu rural et périurbain n'échappe pas à ce phénomène. Actuellement, la spéculation foncière

tendance est l'un des facteurs qui explique sa croissance accélérée et le changement brutal de l'affectation du sol à Aïn Atig.

Le statut des terres est favorable au développement de la spéculation foncière. De ce fait, le terrain privé à Aïn Atig, est le plus exposé à la spéculation. Plusieurs exploitants ont été sollicités pour vendre leurs terres à des prix très élevés. Ce phénomène les a encouragés à vendre ou à transformer leurs terres en friche.

La proximité géographique d'Aïn Atig par rapport à Temara et à Rabat, a joué un rôle déterminant dans l'exacerbation de la spéculation foncière. Le prix de vente du mètre carré (m₂) dans les zones limitrophes ou plus proches du périmètre urbain de Temara a été multiplié par 10, en passant ainsi de 100 dh le m₂ (1990) à 1000 dh le m₂ et parfois 1500 dh le m₂ (2008), notamment sur les grands axes de circulation.

A Aïn Atig, deux types de marchés fonciers se distinguent; celui relatif au périmètre d'aménagement du centre, et celui du reste de la commune. Au centre aménagé, le prix est équivalant à celui de Temara; par contre, dans le reste de la commune, le prix varie en fonction de la valeur de la terre irriguée ou non irriguée.

5. Planification et protection des terres agricoles

La planification sur la base des documents d'urbanisme constitue, certainement, l'outil adéquat pour la maîtrise de l'expansion du bâti. C'est dans ce sens que les autorités locales ont lancé le plan d'aménagement de la commune d'Aïn Atig, pour organiser son espace et maîtriser l'extension du futur centre d'Aïn Atig.

- Lancement du plan d'aménagement de la commune d'Aïn Atig

Avec la croissance démographique rapide de la commune, et le changement de la vocation agricole, les autorités locales ont constaté qu'il est opportun de doter cette commune d'un document d'urbanisme (plan d'aménagement). Le processus de l'élaboration du document qui a été effectivement lancé en 1995 et approuvé en 1997, s'articule autour des points suivants

- «sauvegarder le potentiel agricole en limitant le mitage de la zone rurale;
- contenir la progression linéaire de l'urbanisation le long de l'axe routier (RN1);
- mettre un terme à la croissance anarchique d'Aïn Atig;
- Assurer un développement structuré qui favorise un cadre urbain harmonieux⁽⁷⁾.

Cependant, ce plan d'aménagement n'a pas été opérationnel. Il est resté comme une archive dans les tiroirs de l'administration, sans effet, à cause, d'une part, de la

lenteur dans l'application de ses orientations et d'autre part, en l'absence d'une volonté politique locale pour lutter contre le changement dans la vocation agricole en tant que patrimoine de la commune.

Pour résoudre le problème du blocage de ce premier plan d'aménagement, après dix ans de la mise en ordre de son application, les autorités locales ont lancé de nouveau (en 2007) un deuxième plan d'aménagement, qui vise la réorientation du développement de la commune vers le Sud-Est, loin de la pollution de la grande unité industrielle de la cimenterie de Temara.

En effet, le plan d'aménagement actuel d'Ain Atig prévoit l'ouverture de nouveaux espaces dans la commune à l'«urbanisation de standing et prolonge les espaces d'activité et d'habitat économique»⁽⁸⁾. Il envisage aussi «le développement de l'habitat, loin des nuisances de la cimenterie des zones proches de celles-ci»⁽⁹⁾, alors que la zone industrielle, sera doublée pour accueillir de grandes unités.

Ces orientations montrent une contradiction flagrante entre le contenu du document d'aménagement et les objectifs déclarés par les autorités locales concernant la préservation de la vocation agricole de la commune.

Le plan d'aménagement a proposé l'intégration de nouvelles zones dans le périmètre du centre sans prendre en considération la protection des terres agricoles. Le document d'urbanisme a ouvert de nouvelles terres agricoles; pour usage d'habitation, d'équipement ou d'implantation d'activités.

Le taux d'opérationnalité du premier plan d'aménagement a été faible. Malgré cette situation, le deuxième plan d'aménagement a continué sur la même tendance sous la pression des élus et des notables. Toutefois, les responsables élus et les décideurs impliqués sont interpellés sur la manière dont ils pourraient réaliser de nouvelles opérations d'urbanisation, sachant que le taux d'accroissement annuel enregistré n'est que de l'ordre de 1.3% et qui est le taux le plus faible de la préfecture. Existe-t-il un autre choix ?

Malgré ces problèmes de décalage de mise en œuvre et d'exécution des plans d'aménagement successifs, on considère que l'aire d'aménagement du centre délimité d'Ain Atig, a eu un impact positif. En fait, la proposition de création de ce centre comme pôle urbain, a relativement contribué au contrôle de l'urbanisation clandestine dans la commune. C'est grâce à ce plan d'aménagement que les acteurs économiques ont été encouragés pour lotir et construire dans un cadre légal. Ce processus a allégé le poids démographique sur les villes de Temara et Rabat.

8. Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, et de l'aménagement du Territoire, Agence Urbaine de Rabat-

Néanmoins, la commune d'Aïn Atig a continué à connaître divers changements spatiaux, et le développement de l'habitat clandestin, l'apparition de nombreux douars, l'implantation d'activités ou d'unités de production et de stockage de produits (dépôts, unités de fabrication de matériaux de construction...) au sein, même des exploitations... n'ont pu être stoppées.

Conclusion

En guise de conclusion, la périurbanisation d'Aïn Atig a généré un espace fragmenté et multifonctionnel où l'agriculture est en train de perdre sa place.

En dehors du périmètre d'aménagement du centre, le reste du territoire de la commune va continuer encore à évoluer en produisant ainsi des sous-espaces hétérogènes, caractérisés par le recul de l'agriculture et l'implantation des activités extra-agricoles dites «urbaines»: services, industrie, tourisme et commerce.

Cet espace convoité par l'urbanisation va finir, sans doute, dans un avenir proche, par être intégré totalement ou partiellement, soit à la ville de Temara, soit au centre d'Aïn Atig. En effet, ce centre délimité est en train de s'affirmer en tant que pôle urbain qui se transforme graduellement et progressivement en une petite ville satellite (projet de municipalité).

Plusieurs facteurs expliquent cette tendance, l'abandon de l'activité agricole par les fellahs, la concurrence acharnée entre habitat, industrie et agriculture. Cette dernière activité reste le maillon faible du système. Pour cette raison et sur la base du diagnostic stratégique évoqué, il est temps d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard en protégeant les terres agricoles caractérisées par une forte productivité et forte rentabilité, outre leur caractère de patrimoine culturel, paysage agricole et naturel.

Si les décideurs et les responsables n'interviennent pas au moment opportun, cet espace sera condamné à disparaître dans un futur proche. C'est tout le système environnemental qui va être touché, alors que les besoins en termes de la conurbation de Rabat-Salé-Temara en espaces de production agricole, en paysages naturels verts libres et en lieux de détente et de repos auront tendance à augmenter.

Bibliographie

Agence urbaine de Rabat-Salé-Temara : Rapport d'activité au titre de l'année 2007.

Alaoui, I. & Carrère, L. (éds). (1991). Aspects de l'agriculture irriguée au Maroc;

Fateh, A. La carte socio-spatiale et la planification urbaine, cas de la ville de Temara; Thèse de 3ème Cycle, Géographie urbaine, Département de géographie, FLSH, Univ. Mohammed V-Agdal, Rabat, 300 p (Ronéo).

Kerzazi, M. & Agoumy, T. (2004). Structures sociales et femme rurale au Maroc, Publication de la Fac. Lettr. et des Sciences Humaines, Univ. Mohammed V, Rabat; Série : Essais et Etudes n° 39.

Kerzazi, M. (1995). «*Emigration rurale vers les villes du Maroc: Migration de la pauvreté Etude de cas de Témara*». Une communication au Séminaire sur "Emigration campagne-ville", Arab Urban Development Institute (Riad), en coordination avec le Ministère de l'Administration Locale (Egypte), Le Caire, 12-14 Septembre 1995 (Publié In Journal Bayane Youme, N° 1510, 1511, 1512 du 15, 16 et 17 Novembre).

Kerzazi, M. (2003). Migration rurale et développement au Maroc ; Publication de la Fac. Lettr. et des Sciences Humaines, Univ. Mohammed V - Agdal, Rabat ; Série Thèses et mémoires, N° 55.

Kerzazi, M. (2005). «*Limites et horizons du développement agricole au Maroc oriental*», In Dynamiques des espaces agricoles au Maroc, Coordination : Kerzazi, M. & Lakhal, M. (edsr). Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Univ. Mohammed V, Série: Colloques et séminaires n°121, Rabat. (Article en arabe)

Rouxel, F. (2002). Le périurbain ou les mutations de la ville périphérique, (Dossier documentaire), Réalisé par le CDU, Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement et de la Mer.

Belfquih, M. & Fadloullah, A. (1986). Mécanisme et formes de croissance urbaine au Maroc; cas de l'agglomération de Rabat-Salé, Imprimerie El Maarif Al jadida, Rabat.

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, et de l'Aménagement du Territoire, Agence Urbaine de Rabat- Salé (2008). Projet de plan d'aménagement d'Ain Atig et de la zone RS de Harhoura, Règlement d'aménagement, Version CTL.

Ministère de l'Intérieur, Agence urbaine de Rabat-Salé (1997). Plan d'aménagement de la commune rurale de Ain Atig, Rapport justificatif, Rabat, Maroc.

Prost, B. (1994). «L'agriculture périurbaine : analyse d'une marginalité» Bull. Assoc. Géogr. Franç., n° 2, 144-151.

Répartition des unités industrielles par branche à Aïn Atig

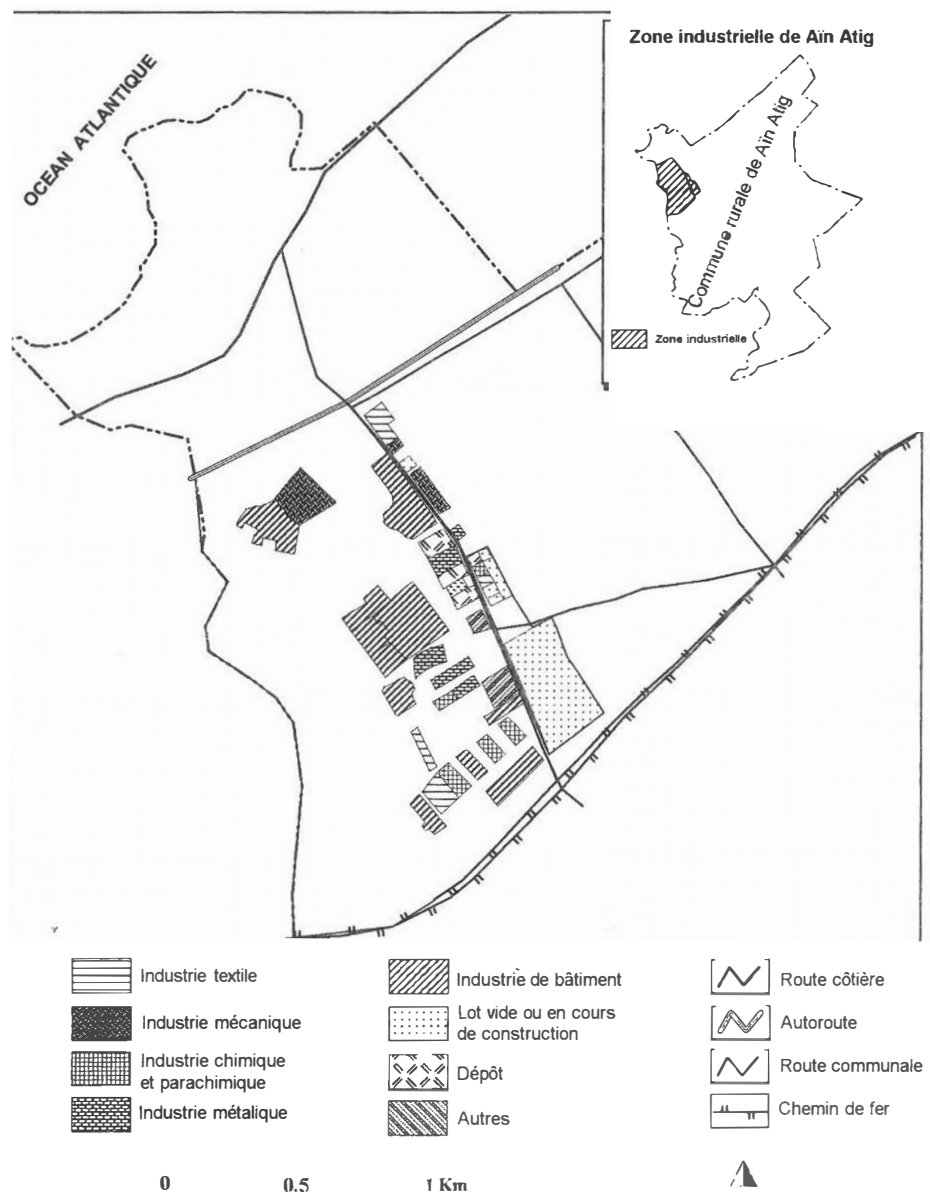
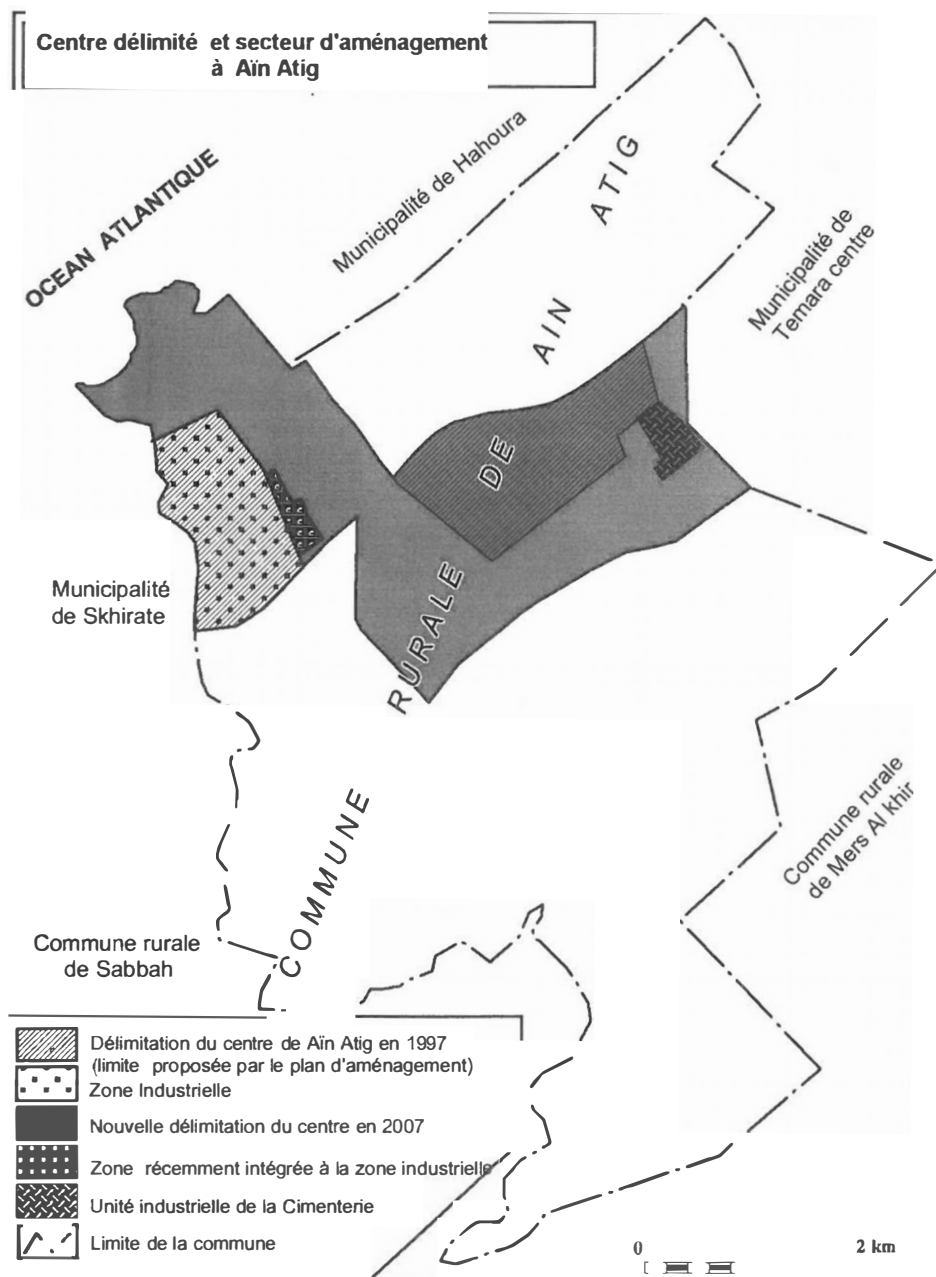


Tableau 1 : Type d'habitat à Aïn Atig

Type d'habitat	Villa	Appartement	Maison marocaine	Habitat sommaire	Logement de type rural	Autre	Total
%	1.0	0.9	47.5	37.4	8.9	43	100

Source : RGPH 2004



Source: Compilation de données cartographiques personnelles

Urbanisation anarchique et déperdition des terres agricoles Cas de Marrakech

AIT HASSOU Mohamed(*)

عرفت مدينة مراكش منذ فترة الحماية الفرنسية مثل باقي المدن المغربية، مسلسلًا للتمدين. ترتب عن هذه الظاهرة التي أصبح من الصعب مراقبتها والتحكم فيها على المدى القريب تمدين عشوائي على هامش المجالات الخاضعة للتخطيط المجالي والتي زادت من حدتها الهجرة القروية الكثيفة، نتج عن ذلك نمو عدد كبير من التجمعات السكنية الهامشية على حساب الأراضي الفلاحية المتاخمة للنطاقات الحضرية والتي تتميز بأهمية بالغة على المستويات الاقتصادية والاجتماعية والثقافية والتراثية والبيئية. إن توسيع المدار الحضري منذ سنة 1993 بهدف إدماج التجمعات السكنية الهامشية، أدى إلى تبيد مئات الهكتارات الفلاحية وتخصيصها للتجزئات السكنية. سنحاول في هذه المساهمة تسليط الضوء على أهم العوامل المسببة لهذا التمدين العشوائي، الذي يفرط في استهلاك الأراضي الفلاحية بضاحية مدينة مراكش، محاولين إبراز آثارها المباشرة وغير المباشرة على المستويات الاجتماعية والاقتصادية والبيئة والمجالية.

كلمات مفتاحية: تمدين عشوائي، تبيد مساحات فلاحية، ضاحية مدينة مراكش.

Résumé

La ville de Marrakech, comme d'ailleurs la plupart des villes du Maroc, a connu un processus d'urbanisation très rapide. Ce phénomène, devenu inéluctable, paraît encore mal contrôlé et loin d'être maîtrisable à court terme. Ceci a induit, entre autres, un phénomène important "d'urbanisation anarchique" hors des périmètres affectés à l'urbanisation par la planification spatiale, maintenue par l'exode rural intensif et donnant naissance à un grand nombre d'entités marginales. La prolifération de ces dernières s'est faite sur des terres agricoles, limitrophes à la zone urbaine, de grande importance sur le plan économique, social, culturel, patrimonial et écologique. De plus, l'élargissement du périmètre urbain en 1993 en vue de l'intégration de ces agglomérations marginales, a entraîné une dilapidation incroyable de vastes superficies agricoles utiles. Plusieurs centaines d'hectares entièrement destinés à l'agriculture ont été détournés de leur vocation initiale pour servir de supports physiques aux nombreuses opérations de logement et d'équipement. Nous essayerons dans cette étude de mettre la lumière sur les principaux facteurs de cette urbanisation anarchique sur-consommatrice des terres agricoles de la périphérie de Marrakech, et leurs impacts directs et indirects sur le plan socio-économique, environnemental et spatial.

Mots clés: urbanisation anarchique, déperdition des terres agricoles, périphérie de Marrakech.